AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C0416
FR0000130338-FS0177

19 mars 2014

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

VALEO

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 17 mars 2014, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75356 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 12 mars 2014, directement et indirectement, par l'intermédiaire de Bpifrance Participations SA, société dont elle détient le contrôle au travers de la société BPI Groupe SA[1], le seuil de 10% des droits de vote de la société VALEO et détenir 4 511 584 actions VALEO représentant 6 378 885 droits de vote, soit 5,68% du capital et 7,73% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Bpifrance Participations SA	2 644 283	3,33	2 644 283	3,20
CDC Direction des fonds d'épargne	1 867 301	2,35	3 734 602	4,52
Total CDC	**4 511 584**	**5,68**	**6 378 885**	**7,73**

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions VALEO sur le marché, dans le cadre d'un placement privé « accelerated book building ».

[1] BPI Groupe SA est contrôlée conjointement à 50% par la Caisse des dépôts et consignations et à 50% par l'EPIC BPI Groupe.
[2] Sur la base d'un capital composé de 79 462 540 actions représentant 82 559 200 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.